



## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 17 mars 2022 :

- **Préavis n° 1/2022** – Crédits complémentaires 2021

*Préavis adopté à l'unanimité*

- **Préavis n° 2/2022** – Demande d'un crédit d'étude global de mobilité et de sécurité dans le périmètre villageois

*Préavis adopté à l'unanimité*

- **Préavis n° 3/2022** – Demande d'un crédit d'étude pour la réfection des rues de l'Eglise et de la Grange Neuve

*Préavis adopté à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune [www.sullens.ch](http://www.sullens.ch)

\*\*\*\*\*

Sullens, le 18 mars 2022